



Procès verbal du Conseil d'école commun aux deux écoles Du 26 mars 2013 à 18h

Présents :

Les directeurs : M^{me} Senay M. Daubry

les enseignants : M^{mes} Baumhauer, Bourdin, Bureau, Ceccaldi, Constant, Duplessis, Héry, Pasquier, Revaud, Sablon, M. Forhan et Robin

Les ATSEM : Mmes Lakrafi et Surin

Les DDEN : M. Jean, Gaudin

Les parents élus : AAPES : M^{mes} Blanc, Coutan, Caillard, Desbois, Hume, Nivill, M. Mireux

FCPE : M^{mes} Geneviev, Renard, Vannier, Voisin, M. Bauchet, Feydri, Letourneau, Serrano, Tayllamin,

L'adjoint aux affaires scolaires : M. Ferrier accompagné de Mme Richard et de M. Poulain (chefs de service)

1 Réforme des rythmes scolaires :

Monsieur Ferrier rappelle que la mairie a rencontré au préalable et séparément les enseignants des écoles élémentaire et maternelle, les associations de parents d'élèves et les employés municipaux en charge des temps périscolaires pour écouter les besoins et souhaits de chacun. Chaque groupe a pu proposer un emploi du temps à retravailler. Un comité de pilotage comprenant des représentants de chaque partie a été créé et s'est réuni le 21 mars. La mairie propose de mettre les TAP (temps d'activités périscolaires) avant le repas de midi pour les cycles 3, après le repas pour les cycles 2 (ceci dans un souci d'efficacité dans le recrutement, les animateurs seraient recrutés pour 1h30, et non pour $\frac{3}{4}$ d'heure.) et après 15h30 pour les maternelles. La majorité des enseignants n'est pas d'accord : ils souhaitent que les TAP soient après la journée de classe, de 15h45 à 16h30. Pour eux, des enfants ayant été en activité (même par groupes de 18) avant de reprendre l'école ne seront plus réceptifs pour les apprentissages pédagogiques.

M. Ferrier apporte des précisions :

- Le conseil municipal du 25 mars a entériné le passage à la semaine de 4 jours et demi en 2013 avec travail le mercredi. Il précise que le conseil était en majorité favorable au samedi mais qu'ils ont tenu compte des réponses aux questionnaires remplis par les parents quant au choix de la demi-journée travaillée.
- Les intervenants municipaux travaillant actuellement sur le temps scolaires seront basculés sur les TAP en priorité et retirés pour tout ou en partie des classes. Cela signifierait que Lydia Teixeira, intervenante en musique sur l'école élémentaire, serait en priorité affectée sur les TAP et le reste du temps interviendrait, comme actuellement, sur les dix classes de l'école élémentaire.
- Les salles de classes seront forcément utilisées pour les TAP si ceux-ci ont lieu le soir pour limiter les déplacements.

- Les élus ne sont pas contre le positionnement des TAP de 15h45 à 16h30. Une autre proposition d'horaires des TAP pourrait être envisagée : chaque semaine, 2 journées de 6h et 2 journées de 4h30 avec TAP de 15h à 16h30.

Les enseignants soulèvent un problème : où vont-ils recevoir les parents si leurs classes sont occupées par les TAP? Il est répondu que les classes ne seront « réquisitionnées » que pendant les $\frac{3}{4}$ d'heure de TAP et que les enseignants pourront y revenir après...

M. Bauchet précise que la FCPE soutient les enseignants dans leur demande car ils sont les plus à même de parler des rythmes.

M^{me} Blanc précise que l'AAPES souhaiterait que les TAP soient positionnées sur la pause méridienne avec un choix judicieux de TAP pour ne pas pénaliser l'enseignement de l'après-midi. Actuellement les enfants ont déjà environ 1h de détente et/ou activité avant ou après le repas dans le cadre de la pause méridienne. D'après certains spécialistes, après le repas de midi, la vigilance et l'efficacité diminuent pour redevenir performantes entre 15 heures et 16 heures. Cette période est favorable pour la mémorisation à long terme. La proposition des enseignants peut être entendue mais il ne faut pas oublier que le but est aussi de proposer un contenu à ces TAP ce qui ne sera pas possible en fin d'après-midi. Les parents de l'AAPES demandent si la municipalité s'est positionnée sur la gratuité de temps de TAP.

Réponse de M. Ferrier : le sujet n'a pas été discuté.

2 Evolution des effectifs.

En maternelle : Les effectifs de la rentrée 2013 pourraient être les suivants :

PS : 41 MS : 40 GS : 42

En élémentaire : Les effectifs de la rentrée 2013 pourraient être les suivants :

CP : 61 CE1 : 44 CE2 : 50 CM1 : 52 CM2 : 61

Si les effectifs augmentaient de quelques élèves l'ouverture d'une 11^{ème} classe en élémentaire pourrait être envisagée. Sinon, les classes seraient surchargées avec un grand nombre de cours doubles.

3 Fête de l'école

Elle aura lieu le samedi 29 juin avec la participation des 2 écoles.

Une réunion est prévue pour tous les parents qui se proposent de nous aider

le jeudi 2 mai à 18h.

Questions diverses : les parents de l'AAPES demandent si des poubelles pourraient être mises à disposition des élèves dans la cour de l'école du bourg.

M^{me} Bureau en profite pour demander que les gros containers soient rangés dans le local prévu à cet effet et ne traînent plus dans la cour comme c'est souvent le cas.

Fin de la réunion à 19h45